



AGORA VITA est engagé dans la démarche d'accessibilité de ses formations

Le groupe projet accessibilité mesure régulièrement le niveau d'accessibilité des formations et s'engage sur des actions concrètes d'amélioration.

Nos engagements auprès des publics :

- Nous sommes engagés pleinement dans le développement de l'accessibilité de notre offre de formation.
- Nos référentes handicap renforcent leurs connaissances par de la formation continue sur le handicap.
- Nous identifions, dès les tests de positionnement, les adaptations nécessaires pour les participants en situation de handicap.

Nos axes de progrès :

- Améliorer notre communication sur notre politique d'accessibilité.
- Initier un travail de réflexion sur l'adaptation de nos supports d'information et pédagogiques aux règles d'accessibilité.
- Améliorer le repérage des participants en situation de handicap.

Des questions ?

Contactez notre référent handicap :

Chloé MAURAGE

✉ formation@agoravita.com

☎ 0 801 23 72 12 (numéro gratuit)

